

MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue mardi 6 avril 2021 à 20 h 7 par vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence : mesdames les conseillères Josée Castonguay, Nathalie Martin, Sophie Bélisle, Jacinthe Brissette et messieurs les conseillers François Boisjoly, Jean-François Gagné, sous la présidence du maire monsieur Gérard Jean.

Assiste également à la séance par vidéoconférence, le secrétaire-trésorier et directeur général, monsieur Marc-André Maheu, à titre de secrétaire de la séance.

2021-04-119

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que la séance soit ouverte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-120

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----------|------|---|
| (119) | 1. | Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos; |
| (120) | 2. | Adoption de l'ordre du jour; |
| (122) | 3. | Adoption du procès-verbal du 1er mars 2021; |
| (123) | 4. | Approbation des comptes payés et à payer; |
| (124-125) | 5. | Information et suivi de dossiers; |
| | 6. | Administration : |
| (126) | 6.1. | Dépôt et adoption du projet de règlement d'emprunt finançant la subvention du ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (relatif aux travaux de réfection du rang Saint-Henri et remplacement de ponceaux sur le Chemin de Joliette); |
| (121) | 6.2 | Dépôt rapport vérificateur; |
| (127) | 6.3 | Fonds de roulement; |
| (128) | 6.4 | Programmation TECQ; |
| (129) | 6.5 | Personnel; |
| (130) | 6.6 | Formation; |
| | 6.7 | Dépôt de rapport – collecte de sang du maire; |
| (131) | 6.8 | Travaux – Hôtel de Ville; |
| (132) | 6.9 | Mandat – Vérificateur; |
| | 7. | Sécurité publique; |
| (133) | 7.1 | Réservoir de protection incendie – nettoyage et inspection; |
| | 8. | Travaux publics : |
| (134) | 8.1 | Contrôle qualité et matériaux – travaux rang Saint-Henri; |
| (135) | 8.2 | Demande d'aide financière – AIRRL; |
| (136) | 8.3 | Appel d'offres services professionnels – réfection égouts (Rondeau, du Couvent et Chemin de Joliette); |
| (137) | 8.4 | Travaux électriques – Jean-Bourdon; |
| (138) | 8.5 | Budget horticulture; |
| (141) | 8.6 | Signalisation |
| | 9. | Hygiène du milieu : |
| (139) | 9.1 | Dépôt de soumissions – vidanges des étangs aérés; |
| (140) | 9.2 | Mandat accompagnement hydrogéologue; |
| (142) | 9.3 | Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - actions; |
| | 10. | Loisirs et culture : |

- (143-144) 10.1 Budget d'entretien - plateaux sportifs;
- (145) 11. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
- (146) 11.1 Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269 90 et ses amendements – Projet domiciliaire – partie du lot 5 475 514 (arrière du 485, rue Notre-Dame et nord de la rue José);
- (147) 11.2 Demande de dérogation mineure – 5, rue Dalcourt;
- (148) 11.3 Demande de permis – démolition 14, Antonio Mondor;
- (149-151) 11.4 Demande de permis – démolition 209, rang Saint-Henri;
- (152) 11.5 Demandes de permis – PIIA;
- (153-154) 11.6 Comité consultatif d'urbanisme - recrutement;
- (155-158) 11.7 Infrastructures - consentement, attestation et prises en charge;
- (159) 12. Courrier;
- (160) 13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-121

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur au 31 décembre 2020 de la Municipalité de Lanoraie, présentés par M. Paul Michaud, CPA auditeur CA, de la firme Michaud Clément inc., soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-122

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER MARS 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le procès-verbal du 1er mars 2021 soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-123

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier et directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par le secrétaire-trésorier et directeur général au montant de 332 210.78\$ (519 555 à 519 693, PA 888 à PA 906, 9845 à 9920) soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-124

AMENDEMENT RÉSOLUTION 2021-03-094

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que la résolution 2021-03-094 – DÉPÔT DE SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE RACCORDEMENT DU PUIITS 6.3 soit amendée par l'ajout du paragraphe suivant : « De plus, que le montant de la dépense soit pris à même le fonds réservé pour l'aqueduc. »

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-125

ABROGATION RÉSOLUTION 2020-11-404

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que la résolution 2020-11-404 – États financiers 2018-2019 de l'OMH – quote-part soit abrogée.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-126 DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT FINANÇANT LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG SAINT-HENRI ET REMPLACEMENT DE PONCEAUX SUR LE CHEMIN DE JOLIETTE)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 112-2021 ayant pour titre « Règlement d'emprunt finançant la subvention du ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (relatif aux travaux de réfection du rang Saint-Henri et remplacement de ponceaux sur le chemin de Joliette) », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-127 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU FONDS DE ROULEMENT

La conseillère Jacinthe Brissette donne avis de motion à l'effet qu'un membre du conseil pourra proposer, à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil, un projet de règlement relatif au fonds de roulement.

2021-04-128 PROGRAMMATION TECQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023; CONSIDÉRANT QUE La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-129

PERSONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à publier une offre d'emploi pour l'embauche d'un(e) agent(e) de bureau.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-130

FORMATION – ÉLUE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'autoriser la conseillère, Mme Josée Castonguay, à suivre la formation « Le rôle d'une municipalité en matière de santé publique » le 16 avril prochain, au montant de 340 \$ (rabais et taxes en sus).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DE RAPPORT – COLLECTE DE SANG DU MAIRE

En vertu du règlement numéro 96-2017 le secrétaire-trésorier et directeur général dépose et fait une lecture sommaire du rapport Collecte de sang du maire 2021 réalisé par l'agente de communication.

2021-04-131

TRAVAUX – HÔTEL DE VILLE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 5 000 \$ (taxes en sus) pour la réalisation de travaux d'aménagement visant la construction d'un bureau supplémentaire à l'hôtel de ville.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-132 MANDAT – VÉRIFICATEUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de services de la firme Michaud Clément inc. CPA pour la vérification intérimaire et l'audit des états financiers pour les exercices 2021 et 2022, et ce, pour un montant annuel de 10 500 \$ (taxes en sus), laquelle offre est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-133

RÉSERVOIR DE PROTECTION INCENDIE – NETTOYAGE ET INSPECTION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 11 600 \$ (taxes nettes) pour l'inspection et le nettoyage du réservoir de protection incendie, situé dans le Parc industriel.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-134

CONTRÔLE QUALITÉ ET MATÉRIAUX – TRAVAUX RANG SAINT-HENRI

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à demander des soumissions sur invitation pour mandater une entreprise pour le contrôle de la qualité des matériaux dans le cadre des travaux de remplacement des ponceaux sur le chemin de Joliette et de la réfection du rang Saint-Henri.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-135

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AIRRL

Considérant que la Municipalité de Lanoraie a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité de Lanoraie s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère

Considérant que la Municipalité de Lanoraie choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que M. Benoit Foucreault, directeur des travaux publics agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-136

APPEL D'OFFRES SERVICES PROFESSIONNELS – RÉFECTION ÉGOUTS (RONDEAU, DU COUVENT ET CHEMIN DE JOLIETTE)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à demander des soumissions par appel d'offres public pour la fourniture de service professionnel visant la réalisation de plans et devis pour la réfection des réseaux d'égouts d'une portion de la rue Rondeau, de la rue du Couvent et d'une portion du chemin de Joliette ainsi que la surveillance de ces travaux.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-137

TRAVAUX ÉLECTRIQUES – JEAN-BOURDON

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 8 000 \$ (taxes nettes) pour la fabrication et l'installation d'un nouveau boîtier électrique extérieur pour le parc Jean-Bourdon.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 12 000 \$ pour l'entretien annuel des aménagements paysagers des différents immeubles publics par l'achat de divers végétaux et fournitures à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-139

DÉPÔT DE SOUMISSIONS – VIDANGES DES ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public pour des travaux de vidange des étangs aérés;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues, soit :

| Entrepreneurs | Montants (taxes incluses) |
|--|---------------------------|
| Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure Environnement) | 183 196,57 \$ |
| Excent environnement inc. | 222 531,81 \$ |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De retenir le plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Terrapure au montant de 183 196,57 \$ (taxes incluses) pour le pompage, le conditionnement et le transport des boues des étangs nos 1 et 2 de la station d'épuration des eaux.

De plus, qu'un montant de 108 000\$ de la dépense soit pris à même le fonds réservé pour l'assainissement et que la balance soit prise à même le fonds de roulement, lequel sera remboursé, sur une période de cinq ans, à même la taxation annuelle établie pour les services de l'assainissement et de l'égout.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-140

MANDAT ACCOMPAGNEMENT HYDROGÉOLOGUE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 1 000 \$ pour retenir les services de Yves Leblanc, hydrogéologue afin d'assurer la transmission des données et connaissances acquises lors des différentes études et essais pour le puits 6.3.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

CONSIDÉRANT la vitesse excessive sur la rue Honoré-Beaugrand.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'ajouter des panneaux d'arrêt sur la rue Honoré-Beaugrand, au coin de la rue Joseph-Israël-Tarte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-142

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE – ACTIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit, afin de se conformer à la Stratégie Québécoise d'Économie d'Eau Potable, réaliser un programme de recherche de fuites sur son réseau d'aqueduc.

CONSIDÉRANT QUE ce programme prévoit la recherche de fuites, par analyse acoustique, sur 26 km de réseau, 154 bornes incendies et 750 branchements de services.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De retenir les services de la firme Nordikeau afin de procéder à la mise en œuvre de ce programme de recherche de fuites et d'autoriser un budget maximal de 6 500 \$ à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-143

BUDGET D'ENTRETIEN - PLATEAUX SPORTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de services de la compagnie Multi-Surfaces Giguère inc. pour l'entretien du terrain de baseball Gaston-Bettez, au montant de 6 300 \$ (taxes nettes), incluant le nivellement de l'avant champ pour la période estivale 2021, et ce, tel que décrit dans l'offre de services, laquelle offre est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 15 000 \$ pour l'entretien du terrain de soccer.
Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-145

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 269 90 ET SES AMENDEMENTS – PROJET DOMICILIAIRE – PARTIE DU
LOT 5 475 114 (ARRIÈRE DU 485, RUE NOTRE-DAME ET NORD DE LA RUE JOSÉ)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que le second projet de règlement numéro 1071-76-2021 ayant pour titre « modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – projet domiciliaire – partie du lot 5 475 114 (arrière du 485, rue Notre-Dame et nord de la rue José) » soit adopté avec modifications, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-146

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 5, RUE DALCOURT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure au 5, rue Dalcourt;

CONSIDÉRANT le règlement 1004-2001;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre à ce que l'entrée principale de l'habitation unifamiliale avec espace intergénérationnel ne soit pas unique pour l'ensemble des résidents de la maison, alors que l'article 6.16.1 du règlement de zonage n° 105-92 prévoit que l'entrée principale doit être commune pour l'ensemble du bâtiment;

CONSIDÉRANT les pièces justificatives déposées;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 24 mars 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal recommande aux demandeurs d'évaluer la possibilité d'aménager le passage reliant les deux bâtiments en entrée commune et reporte sa décision dans l'attente des conclusions de cette évaluation.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-147 DEMANDE DE PERMIS – DÉMOLITION 14, ANTONIO MONDOR

CONSIDÉRANT la demande de démolition de Mme. Karolyne Gobeille et M. Eric Beaulieu, au comité de démolition visant la démolition du bâtiment principal au 14, rue Antonio-Mondor

CONSIDÉRANT le règlement 1074-2009.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal prenne acte de la décision du comité de démolition;

Que l'autorisation soit assujettie à une obligation de reconstruire dans les deux ans suivant la démolition du bâtiment actuel situé au 14, rue Antonio-Mondor.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

La conseillère Josée Castonguay dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

2021-04-148

DEMANDE DE PERMIS – DÉMOLITION 209, RANG SAINT-HENRI

CONSIDÉRANT la demande de démolition de M. Dany Rondeau, au comité de démolition visant la démolition du bâtiment principal situé au 209, rang Saint-Henri;

CONSIDÉRANT le règlement 1074-2009.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal prenne acte de la décision du comité de démolition;

Que l'autorisation soit assujettie à une obligation de reconstruire dans les deux ans suivant la démolition du bâtiment actuel 209, rang Saint-Henri.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

La conseillère Josée Castonguay reprend sa place à la table des délibérations.

2021-04-149

DEMANDES DE PERMIS – PIIA 422 RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 422, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à rénover la galerie avant, soit en installant de nouvelles rampes en aluminium blanches et à recouvrir le plancher d'un revêtement d'époxy de couleur beige;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à rénover la galerie arrière (côté ouest) en installant un nouveau plancher de fibre de verre de couleur beige-gris et des rampes d'aluminium blanches;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à réparer l'escalier arrière (côté est) soit en le recouvrant d'un revêtement d'époxy (beige);

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 24 mars 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis de rénovation pour les travaux demandés au 422, rue Sainte-Marie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-150

DEMANDES DE PERMIS – PIIA 400 RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 400, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'urgence ont dû être réalisés suite à l'effondrement partiel de l'avant-toit, des colonnes et du garde-corps du balcon du deuxième étage;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à remettre un nouveau garde-corps d'apparence similaire à l'ancien, mais de ne pas remettre d'avant-toit et de colonnes au balcon situé au deuxième étage;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 24 mars 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis de rénovation pour les travaux demandés au 400, rue Notre-Dame.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-151 DEMANDES DE PERMIS – PIIA 39 RUE LOUIS-JOSEPH-DOUCET

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 39, rue Louis-Joseph-Doucet;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à modifier la structure et la pente de toit;

CONSIDÉRANT QU'une partie du bâtiment était en train de s'effondrer;

CONSIDÉRANT les photos, plans et devis déposés au Service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 24 mars 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du certificat d'autorisation pour les travaux demandés au 39, rue Louis-Joseph-Doucet.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-152 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RECRUTEMENT

CONSIDÉRANT QUE le mandat de trois des cinq membres du comité consultatif d'urbanisme viendra à échéance le 7 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite donner la chance à tous les résidentes et tous les résidents de la municipalité de soumettre leur candidature pour occuper un des sièges laissés vacants.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général envoie, par publipostage, un avis d'appel de candidatures aux fins de pourvoir trois postes.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-153 INFRASTRUCTURES - CONSENTEMENT, ATTESTATION ET PRISES EN CHARGE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'autoriser les travaux de construction de réseaux aériens plans DCL-22735951/66520168, I19337-CM01 de même que le prolongement et bouclage des réseaux des rues José et William (référence 666737136)

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-154

LA LUEUR DU PHARE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

De verser un montant de 50 \$ à l'organisme La Lueur du Phare à l'occasion de leur collecte de fonds annuelle.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-155

INFRASTRUCTURES - CONSENTEMENT, ATTESTATION ET PRISES EN CHARGE

CONSIDÉRANT QUE le promoteur, Les Vallons inc, a mandaté l'entreprise GBI expert-conseil pour la préparation de plans et devis pour un projet immobilier dans le secteur du nord de la rue José (Phase 1);

CONSIDÉRANT QUE le promoteur a déposé les plans pour ce projet à la municipalité le 31 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'infrastructures urbaines montrés aux plans comprennent sans s'y limiter l'installation de conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaires sur une partie du lot 5 475 114;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

QUE la municipalité ne s'oppose pas à la délivrance du certificat d'autorisation par le MDDELCC.

QUE GBI experts-conseils soit autorisé à déposer une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la loi sur la qualité de l'environnement.

QUE les infrastructures soient remises à la municipalité lorsque l'acceptation finale des travaux aura été complétée, et ce, aux frais du promoteur.

D'exiger du promoteur qu'il :

- Transmette copie de toute approbation à la Municipalité de Lanoraie;
- Réalise les travaux d'infrastructures, de fondation de rue, d'asphaltage, d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux, d'ouvrages de rétention et de

traitement des sédiments dans les eaux pluviales selon les règles de l'art et sous la surveillance d'un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs du Québec (OIQ);

- Dépose un montant ou une lettre de garantie équivalent à 5 % du coût des travaux, couvrant la période de garantie d'un an. Le promoteur devra également mandater une firme pour une inspection télévisée des conduites principales des réseaux d'égouts sanitaire et pluvial après la période d'un an;
- Se conformer en tout temps, à tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur.

QUE le conseil municipal confirme que la municipalité s'engage à transmettre au MDDELCC, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-156

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE D'AUTRAY

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

De verser un montant de 150 \$ au Centre d'action bénévole D'Autray pour leur party de cabane à sucre virtuel dans le cadre de la semaine de l'action bénévole.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-157

ASSOCIATION DES TRAPPEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

De verser un montant de 50 \$ à l'Association des trappeurs professionnels du Québec.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-158

MAISON DES JEUNES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

D'autoriser la Maison des jeunes de Lanoraie à tenir leur collecte de bouteilles annuelle par du porte-à-porte samedi le 12 juin 2021 entre 10 h et 16 h, et à tenir un pont payant samedi le 10 juillet 2019 entre 9 h 30 et 15 h 30 à l'angle de la rue Notre-Dame et du Chemin de Joliette, et de leur fournir des dossards et des cônes pour une meilleure sécurité.

Il est entendu que la Maison des jeunes devra recevoir l'autorisation du ministère des Transports s'il y a lieu.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-159

CORVÉE DE NETTOYAGE

CONSIDÉRANT QUE Mme Johanne Cormier Zamora a interpellé la Municipalité afin d'organiser une corvée de nettoyage dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative s'adresse à l'ensemble des citoyens;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYER PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De fournir des gants et des sacs poubelles aux citoyens participant à cette initiative et;

D'octroyer trois bons d'achat d'une valeur de 50\$ échangeable dans les commerces de Lanoraie afin de favoriser la participation à cette corvée;

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-04-160

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 21h14.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

Gérard Jean, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, Gérard Jean, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.